

## Boire un petit coup, c'est agréable

Date : 24 août 2018

On a bien compris que le chef de l'Etat entendait « *revaloriser* » la Légion d'honneur, qui a été créée par Bonaparte en 1802 au profit de nos concitoyens qui ont rendu des « *services éminents à la Nation* »

Jugeant la récompense trop galvaudée, Emmanuel Macron veut le « *respect plus strict des critères d'attribution et de ses valeurs fondamentales* ». Il veut ainsi veut « *retrouver l'esprit* » de la plus haute distinction française en choisissant dès 2018 de manière plus sélective les « *plus méritants* », a précisé le porte-parole du gouvernement de l'époque : Christophe Castaner... de sorte que pour la période 2018-2020, le nombre de décorés civils devrait ainsi être réduit de 50 %.

On a déjà nettement moins bien compris que, dans ce contexte, le chef de l'Etat ait annoncé mi-juillet qu'il allait attribuer la Légion d'honneur aux joueurs de l'équipe de France à l'issue du mondial de football.



Je me demande aujourd'hui comment il va bien faire pour la décerner au capitaine de l'équipe, qui vient de passer à Londres 7 heures en cellule de dégrisement pour cause d'ivresse... dans un pays où le taux d'alcoolémie maximum légal au volant est 0,8 g par litre de sang contre 0,5 g en France, avant d'être inculpé et libéré sous caution d'ici sa présentation au tribunal de Westminster le 11 septembre prochain.

A moins d'invoquer le droit à l'erreur, surtout pour un délit commis à l'étranger ?... Ça passerait peut-être. ;-) ;-) ;-)